



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Service Police de l'eau
et des Milieux Aquatiques**

Bureau Planification et Transversalité
Affaire suivie par : Hervé LAFAURIE
Tél : 05 58 51 30 53
Mél : ddtm-service@landes.gouv.fr

Mont-de-Marsan, le 09 avril 2024

Monsieur le maire,

Vous avez déposé auprès de mon service par télédéclaration en date du 14 février 2024, complété le 04 avril 2024, un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement, concernant le projet de lotissement communal « l'Orée des Bois » sur la commune de Lалуque (Réf : DIOTA-240214-142824-962-008 et AIOT 0100040127)

Je vous informe que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier d'accord.

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations, copies du récépissé et de ce courrier sont également adressées à la mairie de votre commune pour affichage pendant une durée minimale d'un mois pour information.

Ces deux documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture des LANDES durant une période d'au moins six mois.

Cette décision sera susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois.

En cas de recours par les tiers, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois le délai mentionné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
pour le chef de service et par délégation,
l'adjoint,

Didier LARTIGUE

COMMUNE DE LALUQUE
1 Place de la mairie
40465 LALUQUE